

"ENTREPRENDRE DANS LE DOMAINE DES SERVICES A LA PERSONNE"

Vous envisagez de créer une entreprise de services à la personne (cours à domicile, assistance aux seniors, garde d'enfants...)

Avant de vous lancer sur ce secteur en plein développement, vous souhaitez en comprendre les principales caractéristiques...

Pour vous y aider, le service Création et Développement des Jeunes Entreprises vous propose une réunion au cours de laquelle seront présentées les informations essentielles sur ce sujet :

- La réglementation :**
- L'agrément (avantages sociaux et fiscaux)
 - L'utilisation du Chèque Emploi Service Universel (CESU)
 - La gestion du personnel

- Les aspects économiques :**
- Le marché, la tarification, les métiers...

Durée : 2 heures (participation gratuite – inscription obligatoire)



Cette réunion est proposée dans le cadre de la participation de la CCIP à la Maison de l'Emploi de Paris

SITE MEP

Bulletin d'inscription

Module "Entreprendre dans le domaine des services à la personne"

A retourner à : CCIP-Délégation de Paris - Espace Entreprendre - 2, rue de Viarmes 75001 Paris

Dates : 24 / 09 / 2008 (de 16h à 18h)
30 / 10 / 2008 (de 16h à 18h)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : e-mail : Année de naissance :

Situation professionnelle : Salarié(e) Demandeur d'emploi Chef d'entreprise

Autre (préciser) :

Activité envisagée :

Date de création prévue :

NB : Votre inscription est enregistrée dès réception du présent bulletin. Aucune convocation n'est adressée.
Nous ne vous contactons qu'en cas de dépassement de notre capacité d'accueil.